



Fondé le 18 avril 1901
Reconnu d'utilité publique

CONSEIL NATIONAL DES FEMMES FRANÇAISES

25 NOVEMBRE 2022

JOURNEE INTERNATIONALE POUR L'ELIMINATION DE LA VIOLENCE A L'EGARD DES FEMMES ET DES FILLES

TOUTES LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES ET AUX FILLES DOIVENT ETRE DENONCEES ET COMBATTUES

Août 2022 : les médias s'emparent fort à propos des chiffres des morts violentes dans les couples en 2021, recensées par les services de police et de gendarmerie : **122 femmes décédées en France des suites de violences conjugales**. Un meurtre est enregistré tous les deux jours et demi (Etude de la Délégation aux victimes – DAV- le 26 août 2022) et ceci en dépit des mesures déployées depuis trois ans pour lutter contre les violences faites aux femmes. Une augmentation de 20 % des féminicides en 2021 qui ne doit pas occulter toutes les autres victimes de violences faites aux femmes.

Qu'en est-il du nombre de rescapées ? En 2021, 251 femmes auraient échappé à la mort.

Qu'en est-il du nombre de « suicides forcés » (209 femmes en France suicidées en 2017) ?

Qu'en est-il du nombre des plaintes classées sans suite pour des faits de violences faites aux femmes ? Plaintes classées sans suite pour manque de preuve ? Pour les violences psychologiques ? Combien ?

Qu'en est-il du nombre des femmes victimes silencieuses ? 80% des femmes ne dénonceraient pas les violences.

Faire un réel état des lieux, c'est faire la démonstration de l'ampleur de ce fléau qu'il faut combattre par tous moyens pour faire respecter l'égalité entre les femmes et les hommes.

Si les formes de violences sont multiples,

- violences domestiques (coups, violences psychologiques, économiques, viol conjugal, féminicide),

- harcèlement ou agression sexuelle (viol, avances sexuelles non désirées, harcèlement dans la rue, cyber-harcèlement),
- mariage précoce et forcé,
- mutilation génitale féminine,
- trafic d'êtres humains (esclavage, exploitation sexuelle)

certaines d'entre elles n'entrent que très rarement dans le système juridico-policié (violences psychologiques, économiques...).

Toutes les violences faites aux femmes peuvent conduire à un acte ultime et sont une manifestation extrême de l'inégalité entre les femmes et les hommes.

Des hommes qui veulent contrôler, brimer, corriger pour mieux dominer, faisant fi de l'égalité entre les femmes et les hommes inscrite depuis le 27 octobre 1946 dans l'article 3 de la Constitution : « La loi garantit à la femme, dans tous les domaines, des droits égaux à ceux de l'homme » et reprise dans de nombreuses lois.

Pour lutter contre ce fléau, il faut s'en donner les moyens, avec en priorité :

- une justice spécialisée sur les violences faites aux femmes sur tout le territoire, impliquant les forces de l'ordre, les magistrats et procureurs. Aujourd'hui, la justice ne répond pas à l'attente des femmes victimes de violences, la grande majorité des violences faites aux femmes restant impunie. Les professionnels se doivent de comprendre les mécanismes des violences pour mieux appréhender les risques encourus par les victimes et agir en conséquence.
- Déployer une réelle sensibilisation à l'égalité, en priorité dans les écoles, les collèges, les lycées, les Etablissements d'enseignement supérieur. Le 31 août 2022, le HCE appelait avec pertinence à un plan d'urgence à l'égalité à l'école face à la montée des violences chez les jeunes.
- Déployer en plus grand nombre les B.A.R (bracelet anti rapprochement) les T.G.D. (téléphone grave danger), les hébergements d'urgence qui font défaut sur certains territoires, les soutiens psychologiques et aides financières aux victimes, la prise en charge des auteurs, ces mesures participant à la mise en œuvre d'une véritable culture de la protection des victimes.

Pour vouloir réellement lutter contre les violences faites aux femmes il est impératif et urgent de se donner tous les moyens à l'exemple de l'Espagne. Les chiffres, rapports qui se succèdent chaque année constatent et démontrent qu'en France la batterie législative reste inopérante si les moyens ne suivent pas pour faire changer les mentalités et éradiquer ce fléau.